
RÉDACTION D'UN MAIL EN INTERNE POUR ANNONCER UNE BONNE NOUVELLE

Objet : Nous avons été élus « Entreprise de l'année » 2023 !

Chers collaborateurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que Technord a remporté le prix « Entreprise de l'année », ce lundi 4 décembre 2023. Ce prix nous a été remis par Ernst & Young, cabinet international d'audit et de conseil, lors de la cérémonie officielle à Bruxelles, à l'occasion de la 28^e édition du concours. Cette distinction fait suite à notre place de finaliste en 2020 et vient confirmer la continuité de notre développement.

Ce prix a une signification forte. Il récompense cinq années d'engagement collectif, de progression continue et de choix structurés en matière de management et de différenciation. Nous avons fait évoluer nos pratiques. Nous avons renforcé ce qui nous rend uniques. Mais surtout, nous avons avancé ensemble. Cette reconnaissance valorise concrètement notre travail quotidien et l'implication de chacun à tous les niveaux.

Les motivations de ce choix ont notamment été précisées par Laurent Levaux, président du jury de l'Entreprise de l'année : « Une entreprise familiale solidement établie depuis plusieurs décennies dans le paysage industriel wallon. Innovante depuis sa création et exportant ses services au-delà de nos frontières, le groupe a constamment démontré un engagement social exemplaire envers son personnel. Il a laissé une empreinte significative dans son environnement grâce à sa recherche continue d'innovation et à sa stratégie cohérente au fil des années. ».

Pour célébrer cette réussite collective, nous vous invitons à partager un apéritif dînatoire le jeudi 7 décembre à 19h, à la cantine de Technord. Ce moment sera l'occasion de nous retrouver et de marquer ensemble cette étape importante.

Au plaisir de vous y retrouver !

Chaleureusement,

La direction de Technord

LUCY DELEVALLEZ
